

Emploi frontalier : des flux grippés entre la région et la Belgique

Des besoins en main-d'œuvre qui vont exploser en Belgique d'ici à 2030, des travailleurs de la région qui s'en détournent... L'INSEE dresse le portrait d'un marché de l'emploi encore contrarié par la frontière.

LE TRAVAILLEUR FRONTALIER DES HAUTS-DE-FRANCE

UN HOMME 71 %
de moins de 45 ans
vivant en couple avec des enfants

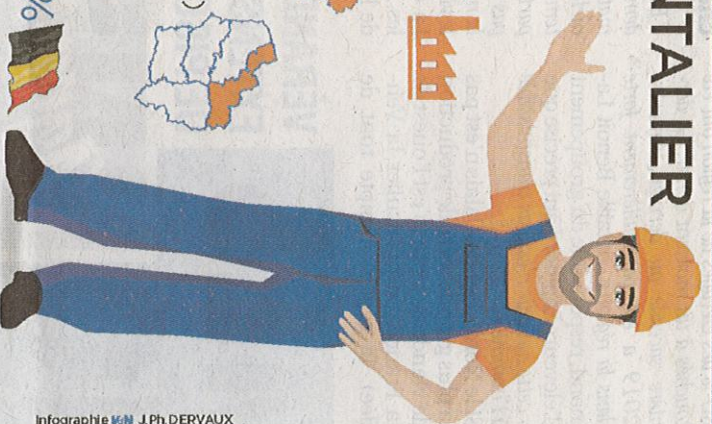
Qui a un **PROFIL D'OUVRIER 55 %***
notamment dans l'industrie manufacturière

Qui travaille **EN BELGIQUE 98 %**
dont 66 % en Wallonie

Qui réside dans **LE NORD 97 %**
essentiellement dans les zones d'emploi
de Lille-Roubaix-Tourcoing, Valenciennes et Maubeuge (75 %)

Qui se rend **EN VOITURE 96 %**

Qui a la **NATIONALITÉ BELGE 10 %**



Infographie W.N. J.Ph.DERVAUX

Source : INSEE

* Les autres travailleurs frontaliers sont des jeunes diplômés du supérieur du commerce ou des activités spécialisées (21 %), des jeunes femmes diplômées du supérieur dans le secteur de la santé et de l'action sociale (14 %), des jeunes en contrat précaire dans les services administratifs et de soutien (6 %), des seniors artisans, commerçants ou chefs d'entreprise dans le commerce et la réparation automobile (3 %), des ouvriers agricoles (1 %).

PAR MAGALIE GHU
mghu@lavoxdunord.fr

RÉGION. C'est une courbe en forme de pic. Après une multiplication par six entre 1982 et 2010, le nombre de salariés des Hauts-de-France exerçant leur activité à l'étranger a diminué de 2 800, soit une baisse de 10,5 % entre 2013 et 2017. Ils étaient à cette date 24 200 à passer la frontière, dont 23 700 vers la Belgique.

Principale cause de ce repli : le changement de régime fiscal des travailleurs frontaliers mis en place le 1^{er} janvier 2012. Depuis, tous les nouveaux travailleurs frontaliers français doivent payer leurs impôts sur le revenu en Belgique, où le taux de prélèvement est plus élevé qu'en France. Alors, l'attrait d'une rémunération supérieure de 14 % en moyenne outre-Quévrain ne suffit plus à convaincre. D'autant que les conditions de travail y sont moins avantageuses : temps de travail hebdomadaire de 38 heures, 20 jours de congés payés, âge légal de départ à la retraite à 65 ans. S'ajoute à cela la barrière lin-

guistique. Les deux tiers des salariés frontaliers de la région travaillent, en effet, en Wallonie francophone, en particulier ceux dont le métier comprend une dimension relationnelle forte, avec des niveaux de qualification plus élevés, principalement dans les domaines de la santé ou du commerce. Côté Flandre néerlandophone, on retrouve davantage de travailleurs moins qualifiés sur des postes où la langue est moins importante.

« Avec le vieillissement de la population, les besoins belges en main-d'œuvre devraient exploser, surtout côté flamand. »

La Flandre belge, qui affiche un taux de chômage plus de deux fois inférieur à ceux de la Wallonie ou des Hauts-de-France, propose pourtant de nombreuses offres d'emploi et cela devrait encore s'accroître dans les années à venir.

Avec le vieillissement de la population, les besoins belges en main-d'œuvre (actuellement

132 000 postes, dont 86 000 en Flandre belge) devraient exploser, en particulier côté néerlandophone. Ainsi, à l'horizon 2030, avec le départ en retraite des baby-boomers, le nombre d'actifs devrait chuter de 17 000 dans les Hauts-de-France, de 15 000 en Wallonie et de... 80 000 en Flandre belge ! Un écart qui s'explique par une population active plus jeune dans la région que chez nos voisins. La part des actifs de moins de 25 ans y est deux fois plus importante qu'en Belgique. Et inversement pour la proportion de travailleurs de plus de 55 ans.

DES FREINS À FAIRE TOMBER

Une opportunité qu'il serait dommage de ne pas saisir. Mais les Hauts-de-France, où le taux de travailleurs frontaliers (1,6 %) est bien inférieur à celui des autres régions frontalières (8,1 % dans la région Grand Est, 3,9 % en Auvergne-Rhône-Alpes), devront sans doute faire tomber certains freins : apprentissage de la langue, démarches administratives, mais aussi mobilité. Un salarié ne possédant pas de voiture a quatre fois moins de chances d'aller travailler en Belgique. ■